

Avis voté par le CTEP Inserm du 25 mai 2018 à l'unanimité

Proposé par les représentant.e.s SNTRS-CGT, Sgen-CFDT, SNCS-FSU, CFTC Recherche

A la lecture du bilan social 2017 présenté ce jour, les représentant.e.s des personnels au CTEP de l'Inserm ont pris connaissance du nombre très important de chargé.e.s de recherche de classe normale – CRCN – bloqué.e.s au 10^{ème} et dernier échelon de leur grade (455 dont 147 à 10 ans et plus).

Sans distinction du grade initial de recrutement (CR2 ou CR1), les représentant.e.s des personnels au CTEP demandent le respect du principe du PPCR¹, que tout chercheur.e puisse réaliser sa carrière sur au moins 2 grades.

Les représentant.e.s des personnels au CTEP demandent à ce que le grade de chargé.e.s de recherche hors-classe – CRHC – soit pourvu prioritairement par les CRCN recevant un avis favorable en CSS et bloqué.e.s au dernier échelon depuis plus de 5 ans, en commençant par ceux devant bientôt partir à la retraite.

Pour cela, les représentant.e.s des personnels au CTEP demandent l'ouverture d'une campagne de promotion au grade de CRHC au titre de 2017 et une augmentation significative du nombre de promotions pour 2018, 2019 et 2020, au-delà du nombre de promotions prévu à ce jour (40 pour 2018 et 40 pour 2019).

¹ Parcours Professionnels Carrières Rémunérations.